

DSGC - Les cours à distance en ligne

Des cours à distance en ligne

Cette formule du DGC et du DSCG en distanciel va vous permettre de suivre 72 heures de cours via internet comme si vous étiez en salle de classe et à cela s'ajoute les 28 heures de webconférences de synthèse de formation. Ces 100 heures de formation sont interactives, vous pouvez poser vos questions aux enseignants via le chat. Le cours à distance comme les formules en présentiel reposent sur les supports de formation de l'INTEC qui constituent votre manuel de cours. Dans le cadre de cette formule en distanciel vous bénéficiez des supports de formation en papier livrés chez vous et en numérique.

Les cours en ligne ont lieu de 9h à 12h ou de 18h30 à 21h30 à votre choix. Les webconférences font également l'objet d'une planification en journée et en soirée. Les cours en ligne et les webconférences sont à suivre en direct mais peuvent être revus à discrétion en replay.

Les cours sont animés par une équipe pédagogique mixte composée d'universitaires, d'agrégés de classes préparatoires aux grandes écoles, de praticiens de la comptabilité, du droit et de l'audit. Vous accédez également à un ensemble de supports pédagogiques complémentaires qui vous permettent de vous entraîner en vue de l'examen. Les supports de cours sous forme de quatre séries font chacun l'objet d'un examen de contrôle continu, un contrôle continu global est organisé en fin d'année avant l'examen final. L'obtention de la moyenne au contrôle continu vous permet d'obtenir un point de bonification à l'examen final.

Tous les élèves reçoivent le cours à distance des unités d'enseignement qu'ils suivent. Les cours à distance sont divisés en 4 séries qui font l'objet de plusieurs envois pendant l'année universitaire. Chacune des séries est accompagnée d'un devoir à soumettre à la correction.

En début d'année, vous pourrez télécharger sur votre compte Moodle (<https://lecnam.net>) le [guide de l'élève](#) comportant des conseils méthodologiques et les calendriers de travail.

Le cours à distance de chaque unité d'enseignement (d'un volume moyen d'environ 500 pages) est autosuffisant : il couvre l'ensemble des connaissances et des savoir-faire décrits dans le programme officiel pour se présenter aux examens de l'Intec (DGC, DSGC, bachelor ACF, certificats de spécialisation, master CCA) et de l'État (DCG et DSCG).

Les avantages :

[La double chance](#)
[le point de bonification](#)

Nos formations

Des devoirs à rédiger pour mieux se préparer à l'examen

Le cours à distance comprend des devoirs à envoyer à la correction qui vous permettent de tester votre compréhension du cours et d'évaluer votre niveau d'apprentissage. Ils constituent un élément essentiel de notre dispositif de préparation à l'examen final. Ces devoirs peuvent être réalisés sur papier ou sur fichiers numériques. Cette dernière procédure vous permet de disposer d'un délai supplémentaire pour la remise de vos devoirs et de bénéficier d'un retour plus rapide de votre devoir.

Informations concernant l'envoi des devoirs :

L'Intec met à disposition des élèves l'application Deli (devoirs en ligne de l'Intec) permettant de déposer les devoirs et de récupérer les versions corrigées et notées. Deli est accessible depuis l'Espace numérique de formation (ENF) du Cnam <https://lecnam.net> (« Mes applications », page d'accueil ENF) ou depuis <https://deli.cnam.fr>.

Le calendrier de remise des devoirs à envoyer à la correction figure dans le guide de l'élève qui vous est envoyé au début de la formation. Pour les devoirs à remettre aux enseignants (si vous êtes inscrit dans l'un des centres d'enseignement à la correction des devoirs est assurée localement), le calendrier de remise des devoirs vous est communiqué au début de la formation par le responsable du centre Intec.

Vous recevrez donc le cours à distance des unités d'enseignement auxquelles vous vous êtes inscrit(e), quelle que soit la formule d'enseignement que vous avez choisie. Le cours à distance se compose d'un cours et de devoirs auxquels s'ajoutent des compléments pédagogiques.

Des corrigés-types

Après la date limite de remise des devoirs, des corrigés-types vous sont adressés.

La bonification de contrôle continu

Pour chaque unité d'enseignement, un point de bonification de contrôle continu à l'examen final (1 point sur 20) peut être attribué par UE. Les élèves doivent **avoir soumis à la correction au moins 4 des 5 travaux (4 devoirs et un examen d'essai) et avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à 4 des travaux déposés** (les 4 meilleures notes étant prises en compte pour le calcul de la moyenne). Les élèves qui s'inscrivent tardivement ne peuvent prétendre à aucune dérogation particulière pour la remise hors délai de leurs devoirs. Par conséquent, tous les devoirs qui étaient à rendre avant la date de leur inscription ne pourront pas être pris en compte pour le calcul de la bonification. Un point de bonification est attribué pour une UE et pour une année universitaire donnée. Il n'est pas reportable sur une session d'examen ultérieure. Par contre, une note globale bonifiée d'une UE est reportable sur les sessions d'examen suivantes à condition qu'elle soit au moins égale à 6/20.